

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

PROJET DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE DANS
L'AFTOUT-SUD ET LE KARAKORO - PASK II

PASK II



Avis d'Appel d'offres (AAOI)
AAOI N° 35/CPMP/SR/PASK II/MA/2016

Projet de Lutte Contre la Pauvreté dans l'Aftout
Sud et au Karakoro (PASK II), ZRB 338, TVZ,
Nouakchott Tél : 25 00 06 00, E- mail :
ahmed.amar@pask.mr / aoamar@gmail.com

Objet : Travaux de construction de huit (8) barrages dans les
wilayas de l'Assaba, du Gorgol et du Guidimakha en
2 lots.

1. Le Projet de Lutte Contre la Pauvreté dans l'Aftout Sud et au Karakoro (PASK II), a obtenu des fonds, afin de financer un Programme de maîtrise des eaux, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché de Travaux de construction de huit (8) barrages dans les wilayas de l'Assaba, du Gorgol et du Guidimakha en 2 lots.

La liste des barrages par lot se présentent comme suit :

*** Lot n°01 :**

Wilaya	Moughataa	Commune	Site
Assaba	Kankossa	Hamoud	Bouhabcha
Assaba	Kankossa	Hamoud	Mbeighire
Assaba	Kankossa	Hamoud	Oudhen Levrass
Assaba	Kankossa	Kankossa	Oudey Niagle

***Lot n°02 :**

Wilaya	Moughataa	Commune	Site
Gorgol	M'Bout	Debaye Ehel Guelaye	Bedizguen
Guidimakha	Ould yengé	Bouly	Obeira Ehel Oumar
Guidimakha	Ould yengé	Bouly	Weid Amour
Guidimakha	Ould Yenja	Tektaka	Saydou Tabara

2. Une visite des lieux obligatoire pour les entreprises soumissionnaires est prévue le **20/10/2016**. Le lieu de rendez-vous est fixé à **09 heures locales** à l'unité de gestion du projet à **Mbout**. Elle sera suivie par une réunion d'information le **24/10/2016 à 12 heures** au Projet de Lutte Contre la Pauvreté dans l'Aftout Sud et au Karakoro (PASK II) à Nouakchott. La passation du Marché sera conduite

par Appel d'offres international tel que défini dans le Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

3. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Projet de Lutte Contre la Pauvreté dans l'Aftout Sud et au Karakoro (PASK II), ZRB 338, TVZ, Nouakchott Tél 25 00 06 00, E- mail : ahmed.amar@pask.mr / aoamar@gmail.com et y prendre connaissance des documents d'Appel d'offres de 8 h à 17 h du Lundi au Jeudi et de 8h à 12h le vendredi. Ce dossier d'appel d'offres est également disponible sur les sites internet ; www.cncmp.mr, www.cpmpsr.mr, www.agriculture.gov.mr, et www.pask.mr.
 4. Les exigences en matière de qualifications sont :
 - Avoir au cours des 3 dernières années un chiffre d'affaire moyen annuel d'au moins égale à **200 000 000 pour chaque lot**.
 - Avoir accès aux ressources financières nécessaires à l'exécution des travaux. Une attestation de solvabilité est fixée à **Soixante millions d'ouguiyas (60 000 000 UM) par lot**, délivré par un établissement financier agréé ou représenté en Mauritanie.
 - Avoir une expérience spécifique dans la réalisation d'au moins **trois marchés similaires** avec satisfaction du maître d'ouvrage publics ou parapublics durant les 10 dernières années.
 - Disposer en nombre, quantité et qualité suffisante des matériels et équipements nécessaires à la réalisation des travaux.
 - Disposer de moyens humains ayant les qualifications et expériences requises pour effectuer l'administration et pour l'exécution du Marché. Les CV et diplômes de ces personnes doivent être fournis sous peine d'élimination
- Les candidats intéressés peuvent consulter le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir le dossier d'Appel d'offres complet en langue française contre le paiement non remboursable au **Trésor Public exclusivement** de montant de **200 000 OUGUIYAS**.
 6. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : **Monsieur le Président de la Commission de Passation des Marchés Publics du Secteur Rural Immeuble Mouna/AV M. Moktar Ould Dadah** au plus tard le **17/11/2016 à 10 heures**.
 7. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en séance **publique** et en présence des représentants des candidats présents à la **Commission de Passation des Marchés Publics des Secteurs Rural Immeuble Mouna/AV M. Moktar Ould Dadah** au plus tard le **17 /11/2016 à 10 heures**.
 8. Les **offres** doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de **deux million quatre Cent Mille Ouguiya (2 400 000 MRO) pour le lot 1** et **Deux Million Six Cent Mille Ouguiya (2 600 000 MRO) pour le lot 2** et ayant une validité de 120 jours à partir de la date de dépôt des offres ;
 9. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.
 10. Le délai d'exécution est de 8 mois pour chaque lot.

Nouakchott, le 29 septembre 2016

Le Coordonnateur du PASK II

Ahmed Ould Amar

